

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Refondation-de-l-ecole-de-la>



Refondation de l'école de la République

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mardi 30 juillet 2013

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Publication au Journal officiel de la loi d'orientation et de programmation le 9 juillet 2013 (JORF n°0157)

Selon le ministre, cette nouvelle loi pose les fondements pour une école juste, exigeante et inclusive ...

L'école refondée est pleinement investie dans sa mission éducatrice : dans le cadre du nouvel enseignement moral et civique, du primaire à la terminale, les enseignants pourront faire connaître, éprouver et pratiquer, à tous les élèves, les valeurs de la République qui sont la condition de notre capacité à vivre ensemble...

Deux remarques immédiates :

- ▶ *Les difficultés d'apprentissage sont placées dans le chapitre SANTE, comme si tout élève qui ne répond pas aux diverses attentes était un malade (avec pour conséquence une recherche systématique de réponses dans des structures de santé extérieures, alors que bon nombre d'entre elles relèvent des missions de l'école et des compétences de ses maîtres spécialisés).*
- ▶ *Le drapeau de la République sur le fronton d'écoles privées confessionnelles, alors que celles-ci évoquent dans leurs statuts le droit canon - ce qui est tout à fait leur droit - et qu'elles considèrent leurs missions éducatives expressément dans la droite ligne des évangiles (et selon l'interprétation vaticane du moment) !*

La tutelle de l'évêché



Les objectifs



Une école dans la République n'est pas automatiquement une école DE la République.